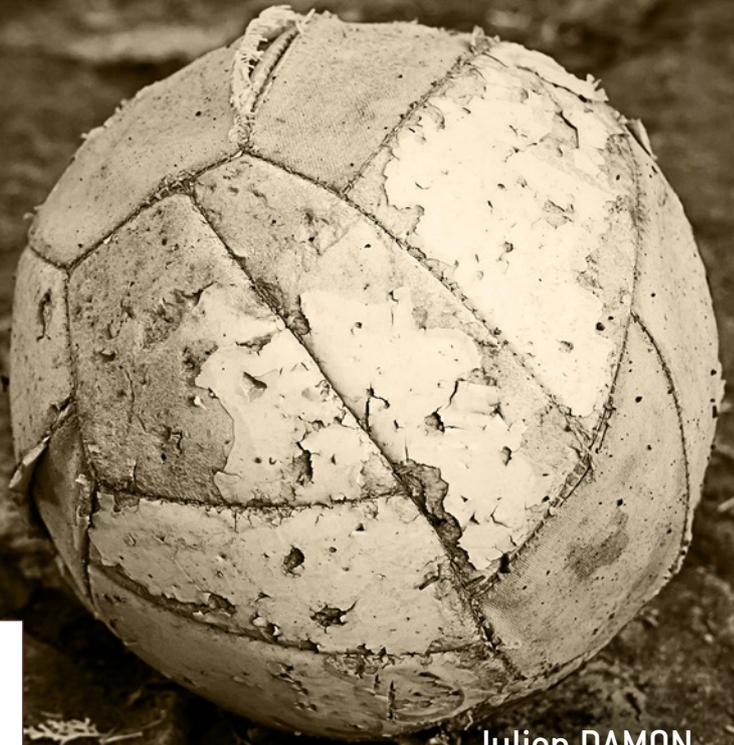


Mai 2018

FRANCE : COMBATTRE LA PAUVRETÉ DES ENFANTS



FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Julien DAMON

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

fondapol.org

FRANCE : COMBATTRE LA PAUVRETÉ DES ENFANTS

Julien DAMON

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Présidente du Conseil scientifique et d'évaluation : Laurence Parisot

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

La Fondation pour l'innovation politique offre un **espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange** tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au **pluralisme de la pensée** et au renouvellement du **débat public** dans une **perspective libérale, progressiste et européenne**. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : la **croissance économique**, **l'écologie**, les **valeurs** et le **numérique**.

Le site fondapol.org met à disposition du public la totalité de ses travaux. La plateforme « **Data.fondapol** » rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

De même, dans la ligne éditoriale de la Fondation, le média « **Anthropotechnie** » entend explorer les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme/machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

Par ailleurs, le média « **Trop Libre** » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. « **Trop Libre** » propose également une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques, économiques et sociales dans sa rubrique « **Renaissance numérique** ».

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

Sommaire

Introduction	9
I. Pauvreté des enfants : un sujet capital pour les politiques sociales	11
1. Difficultés actuelles, problèmes d'avenir	11
2. Révision de l'État-providence et investissement social.....	11
II. Portrait classique et données complémentaires	14
1. L'approche statistique habituelle et ses limites.....	14
2. Les enfants sans domicile	17
3. Les sources administratives disponibles.....	19
4. Les sources associatives mobilisables.....	23
III. Mieux connaître et mieux combattre	25
1. Mobiliser d'autres données et traiter les thèmes les plus ardues.....	25
2. Des orientations et des propositions pour l'action.....	27
<i>Orientation 1 - S'attaquer aux fondamentaux : la réforme des équilibres socio-fiscaux</i>	27
<i>Orientation 2 - Combattre le plus visible : la mendicité et les bidonvilles</i>	29
<i>Orientation 3 - Une idée pour débattre : favoriser la consommation responsable</i>	30

RÉSUMÉ

C'est un fait désormais bien établi et une information souvent répétée : en France, 20 % des enfants sont comptés comme pauvres. Les pouvoirs publics expertisent et expérimentent en direction de ces quelque 3 millions de mineurs vivant dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, une stratégie globale est en cours d'élaboration. Mais de quoi parle-t-on exactement quand on parle d'enfants pauvres ? Sans additionner trop de catégories, il convient d'ajouter aux données désormais classiques celles de certaines enquêtes administratives et associatives qui permettent de mieux cerner le problème dans sa globalité. La statistique globale porte en effet sur les ménages (c'est-à-dire les logements), or nombre d'enfants pauvres, parmi les plus pauvres, vivent avec des adultes sans domicile, dans des centres d'hébergement, des centres d'accueil, des bidonvilles. À partir d'un panorama technique des sources de données, cette note dresse un portrait de la pauvreté des enfants dans ses différentes dimensions. Elle propose ensuite des orientations et recommandations pour encore mieux l'appréhender. Enfin, pour contribuer plus efficacement à la réflexion, elle souligne quelques pistes générales pour des révisions de politiques publiques, insistant sur les cas les plus difficiles et les plus indignes.

FRANCE : COMBATTRE LA PAUVRETÉ DES ENFANTS

Julien DAMON

Professeur associé à Sciences Po (www.eclairs.fr),
membre du conseil scientifique et d'évaluation de la Fondation pour l'innovation politique.

INTRODUCTION

Les expressions « pauvreté des enfants » ou « enfants pauvres » renvoient traditionnellement aux univers littéraires de Hugo, Zola ou Dickens, pour le siècle dernier, ou bien aux espaces réels de Calcutta, du Cambodge ou des favelas, pour notre époque. Mais cette question de la pauvreté des enfants s'est progressivement imposée sur l'agenda politique français, au point de devenir une priorité d'action publique incarnée par la nomination, fin 2017, d'un délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes¹. Ce dernier a, durant plusieurs mois, mené une large concertation afin de préparer et nourrir une stratégie volontariste en la matière². Le principe ne consiste pas à restreindre la lutte contre la pauvreté à la pauvreté infantile mais bien à en faire une priorité. Il s'ensuit une double

1. « Nomination d'Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes », ministère des Solidarités et de la Santé, 15 novembre 2017 [solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/nomination-d-olivier-noblecourt-delegue-interministeriel-a-la-prevention-et-a].

2. Sur l'ensemble de la démarche, et notamment les propositions des six groupes de travail constitués, voir, « La concertation nationale avec l'ensemble des acteurs », ministère des Solidarités et de la Santé, 12 janvier 2018 [solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/strategie-pauvrete/article/la-concertation-nationale-avec-l-ensemble-des-acteurs].

inflexion pour les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. D'abord, en termes de ciblage, on voit bien se profiler une préoccupation accrue pour les enfants et les jeunes. Ensuite, en termes d'orientation, il s'agit de passer d'instruments surtout consacrés à des solutions immédiates ou ponctuelles à la mise en place de dispositifs mettant l'accent sur la prévention. Une telle stratégie incarnerait ce que nombre d'experts et de responsables politiques valorisent sous le terme « investissement social ».

Cette stratégie, dont les contours ne se dessinent pas sans difficultés ni controverses, est nécessaire. Les chiffres semblent globalement clairs. La pauvreté, selon les statistiques désormais les plus classiques, concerne 20 % des enfants. Alors que le taux de pauvreté est en moyenne d'environ 14 %, un enfant sur cinq est dénombré comme pauvre en France³. Mais de quoi parle-t-on vraiment ? Quelles sont les définitions et les évolutions ? Quelles sont les conséquences sur les politiques publiques ?

Notre analyse propose un panorama des approches, en rendant compte en premier lieu de la plus classique, celle qui s'est affirmée durant ces vingt dernières années. Elle se penche aussi sur des enquêtes statistiques et des sources administratives qui viennent compléter la perspective générale. Au-delà de révisions générales de l'édifice de la protection sociale et de l'architecture des politiques sociales qui pourraient être souhaitables, elle propose quelques pistes additionnelles.

3. Pour cette statistique « classique » INSEE, voir Julie Argouarc'h, Marie-Cécile Cazenave-Lacrouts, « Les niveaux de vie en 2015 », *INSEE Première*, n° 1665, 2017 (www.insee.fr/fr/statistiques/3055008).

I. PAUVRETÉ DES ENFANTS : UN SUJET CAPITAL POUR LES POLITIQUES SOCIALES

Les données chiffrées sur la pauvreté infantile sont commentées et critiquées à foison. Mais c'est la nature même du sujet des enfants pauvres qui est problématique, par ses traits contemporains, mais aussi, voire surtout, pour ce que les problèmes actuels peuvent dire de l'avenir.

1. Difficultés actuelles, problèmes d'avenir

Si, comme on le verra, les enfants pauvres sont d'abord recensés en tant qu'enfants de familles pauvres, ces mineurs ne vivent pas uniquement les difficultés attachées à de faibles niveaux de vie. Ils subissent également de possibles contractions de leur avenir et de leurs chances dans l'existence. Ainsi les enfants issus de familles pauvres ont-ils une probabilité trois à quatre fois plus élevée d'être en échec scolaire. Dans une société où le diplôme constitue de plus en plus un sésame pour l'emploi, lutter contre la pauvreté infantile s'impose pour lutter contre la reproduction du phénomène de génération en génération⁴. En effet, ce combat contre la pauvreté s'avère bien inefficace si les enfants pauvres deviennent eux-mêmes des parents pauvres.

Signe de l'importance du dossier, l'une des principales inégalités entre les enfants pauvres et les autres relève de l'espérance de vie. Parmi les garçons nés dans les années 2010, l'espérance de vie des 5 % les plus pauvres est de 72 ans, contre 85 ans pour les 5 % les plus aisés⁵. Entre garçons riches et pauvres, le différentiel d'espérance de vie, à la naissance, est donc de 13 ans ! Pour les femmes l'écart est plus réduit, mais s'élève tout de même à 8 ans. Se pencher sur la pauvreté des enfants, c'est donc se pencher sur les inégalités pendant tout le cours de la vie.

2. Révision de l'État-providence et investissement social

Le sujet des enfants pauvres présente une certaine originalité dans le débat public français, moins habitué que dans les pays anglo-saxons à se concentrer sur la pauvreté infantile. Il a cependant maintenant une certaine antériorité.

4. Voir Denis Clerc et Michel Dollé, *Réduire la pauvreté. Un défi à notre portée*, Les Petits Matins/Alternatives économiques, 2016.

5. Voir Nathalie Blanpain, « L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes », *Insee Première*, n° 1687, 2018 (www.insee.fr/fr/statistiques/3319895).

Depuis une vingtaine d'années, des travaux d'experts mais aussi des rapports officiels s'attaquent au dossier. L'idée, importée assez explicitement du Royaume-Uni, est d'extraction blairiste, en pleine vogue de « troisième voie⁶ ». Le Premier ministre britannique, Tony Blair, avait fixé une ambition à ses réformes sociales : l'éradication de la pauvreté des enfants sur le temps d'une génération. En mars 1999, juste avant le deuxième anniversaire de son installation au 10 Downing Street, il avait ainsi surpris lorsque, dans le cadre d'une conférence en l'honneur de William Beveridge sur le thème d'un État-providence adapté au XXI^e siècle, il avait annoncé l'objectif d'éliminer la pauvreté des enfants en vingt ans : « Notre but historique est que nous soyons la première génération à mettre fin à la pauvreté des enfants, et ceci prendra une génération. C'est une mission de vingt ans », avait-il déclaré. Vingt ans plus tard, la cible n'a pas été atteinte, loin de là. Mais l'idée de centrer les réformes de politiques sociales sur une meilleure prise en charge de l'enfance défavorisée s'est affirmée et acclimatée au contexte français, intéressé par les initiatives et le dynamisme anglais. En 2005, le ministre français des Solidarités, de la Santé et de la Famille a ainsi mis en place une commission « Familles, vulnérabilité, pauvreté », présidée et animée par le président d'Emmaüs d'alors, Martin Hirsch. Remis en avril 2005, le rapport de cette commission a fait date et débat. Le document, dont sortira principalement le RSA, contient quinze résolutions pour combattre la pauvreté des enfants. Volontaristes, ces « résolutions », qui sont en fait une série de propositions, ont suscité un écho important dans les médias et dans les discussions politiques⁷.

Point majeur dans l'argumentation en faveur d'une meilleure prise en charge de la pauvreté infantile : celui de la responsabilité. S'intéresser à la pauvreté actuelle des enfants, c'est mettre de côté l'éminent sujet de la responsabilité propre des adultes. Les mineurs ne sauraient être érigés en responsables de leur situation de pauvreté⁸. Cette irresponsabilité des enfants ne doit pas seulement mobiliser la charité et conduire à des appels à la responsabilisation

6. Voir Anthony Giddens et Tony Blair, *La Troisième Voie. Le renouveau de la social-démocratie*, Seuil, 2002. Pour des ouvrages anglo-saxons plus précisément centrés sur la question des enfants pauvres, voir Isabel Sawhill [dir.], *One Percent for the Kids. New Policies, Brighter Futures for America's Children*, Brookings Institution Press, 2003, et Anthony Giddens et Patrick Diamond [dir.], *The New Egalitarianism*, Polity Press, 2005.

7. Martin Hirsch [dir.], « Au possible, nous sommes tenus. La nouvelle équation sociale. 15 résolutions pour combattre la pauvreté des enfants », La Documentation française, avril 2005 (www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000264.pdf). Voir aussi Julien Damon, « Le rapport "Hirsch" : filiation, contenu et enjeux », *Revue de droit sanitaire et social*, vol. 41, n° 4, 2005, p. 610-619.

8. De fait, dans le monde, la pauvreté est bien d'abord une affaire de naissance. La situation des individus et la variation de leurs revenus dépendent très largement de l'endroit où ils sont nés. Branko Milanović baptise cet avantage, « prime » ou « pénalité » de citoyenneté. Voir Branko Milanović, *Global Inequality. A New Approach for the Age of Globalization*, Harvard University Press, 2016. Une donnée internationale à avoir à l'esprit : la moitié des pauvres dans le monde, au seuil de 2 dollars par jour de capacité de consommation, sont des enfants. (voir www.unicef.org/media/media_78728.html).

des parents. Elle doit aussi amener à réformer et réorienter des politiques sociales aujourd'hui affectées par des doutes quant à leur efficacité et par une dégradation de la confiance.

Dans les suites des premiers sillons creusés autour du problème de la pauvreté des enfants, c'est la formule « investissement social » qui s'est affirmée. Élaborée et soutenue dans des cénacles académiques et administratifs, elle repose sur une intuition classique : mieux vaut prévenir que guérir. Elle nourrit une visée élevée : la refonte des systèmes de protection sociale dans un sens plus favorable notamment aux jeunes et aux enfants. L'idée d'investissement social, très valorisée lorsqu'il s'agit d'aborder la question de la pauvreté infantile, repose sur une littérature qui vise à démontrer la rentabilité (en termes de coûts postérieurs évités comme de contributions directes à la croissance économique) d'interventions sociales précoces. De multiples études montrent ainsi qu'investir dans l'enfance, dans la petite enfance au premier chef, permet de limiter des coûts postérieurs⁹.

Une illustration visuelle et très diffusée des logiques d'investissement social se trouve dans la célèbre « courbe de Heckman ». Du nom du prix Nobel d'économie James Heckman, elle met en relation l'âge du destinataire d'une politique avec son rendement. L'image est claire : plus l'intervention est précoce, plus l'efficacité est élevée. Le bénéfice des interventions précoces est, en outre, majoré pour les moins favorisés. La courbe de Heckman montre que le rendement des investissements dans l'éducation est fortement décroissant. Si l'investissement dans le primaire est à rentabilité plus grande que l'investissement dans le secondaire ou le supérieur, cela conduit à une priorité souhaitée dans les dépenses consacrées à la petite enfance. Heckman estime qu'il faut passer d'une logique de redistribution à une logique de *pré*-distribution, en concentrant l'ensemble des dépenses sociales sur les premiers âges. Ainsi, dans les termes de Heckman, les politiques « pré-distributives » sont plus justes et plus efficaces économiquement¹⁰.

9. C'est ce que l'on retrouve chez des auteurs aussi différents que le sociologue social-démocrate Gøsta Esping-Andersen et l'économiste libéral James Heckman. Pour une analyse et des propositions dans le contexte français, voir Bruno Palier [dir.], *La Stratégie d'investissement social. Étude du Conseil économique, social et environnemental*, Les Éditions du Journal officiel, février 2014 (www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Etudes/2014/2014_05_strategie_investissement_social.pdf).

10. Pour une courte introduction et une vive discussion, voir l'ouvrage de James Heckman, *Giving Kids a Fair Chance*, MIT Press, 2013. Sur la pré-distribution, voir Rick Wylie [dir.], *Education, Pre-distribution and Social Justice*, Policy Network, 2014. Pour une analyse de synthèse sur l'investissement social, voir Julien Damon, « L'investissement social : contenu et portée d'une notion en vogue », *Revue de droit sanitaire et social*, n° 4/2015, juillet-août 2015, p. 722-733.

II. PORTRAIT CLASSIQUE ET DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Qui sont les enfants pauvres ? Combien sont-ils ? On rappellera d'abord ici les fondamentaux et les limites de la mesure désormais classique de la pauvreté des enfants. On recensera ensuite rapidement d'autres sources de données, qu'il s'agisse d'enquêtes particulières, de sources administratives ou associatives. La vocation de cette démarche, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, est de contribuer au débat sur la mobilisation, voire la constitution d'autres données, pour cerner la population des enfants pauvres, au-delà des enquêtes de l'Insee sur les niveaux et les conditions de vie. Il est nécessaire de mieux intégrer des situations, parfois extrêmement visibles, d'indigence mais qui ne sont que très imparfaitement captées aujourd'hui par l'appareil statistique. Ce travail exploratoire, s'intéressant essentiellement à des sources originales et alternatives, vient en ajout et en contrepoint des expertises récentes sur le sujet¹¹.

1. L'approche statistique habituelle et ses limites

Les « enfants pauvres » ce ne sont pas seulement les enfants à la rue ou en institutions. Ce sont, fondamentalement, les enfants vivant dans les familles pauvres. Dans l'approche choisie au début de la décennie 2000 pour accompagner le développement d'expertises et d'initiatives sur ce thème, en France, il s'agissait stratégiquement, à partir de travaux menés par le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (Cerc), de mettre en évidence l'importance du problème¹². L'étude du Cerc, qui a fait date, montrait que la pauvreté monétaire touchait, en France métropolitaine, une proportion importante d'enfants : environ 8 %, soit alors 1 million d'enfants si l'on retenait une définition assez stricte du seuil de pauvreté monétaire (50 % de la médiane des niveaux de vie), près de 16 % (2 millions d'enfants) avec le seuil de référence des travaux européens (60 % de la médiane des niveaux de vie). Depuis lors, au seuil de 60 %, la pauvreté des enfants a augmenté pour aboutir à un volume de près de 3 millions d'enfants, tandis que diminuait la pauvreté des personnes âgées¹³. Il est régulièrement rappelé, depuis quelques années maintenant, que 20 % environ des mineurs vivent dans des ménages pauvres et sont dès lors considérés comme pauvres.

11. Voir, en particulier, le travail de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), « Enfants pauvres, enfants démunis : quels indicateurs ? », *Les Cahiers de l'ONPES*, n° 1, octobre 2017 (www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/cahiers_2017-1_web.pdf).

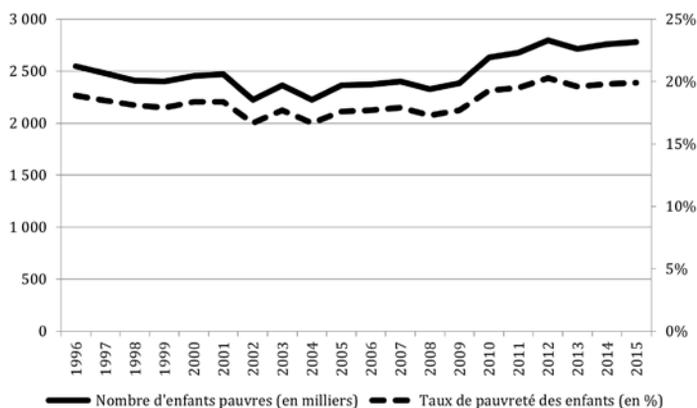
12. Cerc, « Les enfants pauvres en France », La Documentation française, 2004 (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/044000076.pdf>).

13. Sur les évolutions et les transformations de la pauvreté, notamment ce « rajeunissement », voir Julien Damon, *Les Chiffres de la pauvreté. Le sens de la mesure*, Fondation pour l'innovation politique, mai 2012 (www.fondapol.org/wp-content/uploads/2012/05/Note-Julien-Damon.pdf).

Certes, la France se situe en meilleure position que le Royaume-Uni, qui a pourtant fait de ce sujet une vaste priorité mais qui se retrouve avec un taux de pauvreté des enfants de 30 %, ou que l'Italie (34 %) ¹⁴. Elle se situe en bien meilleure position que la Roumanie et la Bulgarie, où plus de deux enfants sur cinq sont pauvres. Son taux de pauvreté infantile est bien plus faible que la moyenne de l'Union européenne (26 %), mais elle se trouve derrière la Suède (14 %), la Finlande (15 %), le Danemark (16 %), les Pays-Bas (17 %), la Slovénie (17 %), l'Allemagne (19 %) et la République tchèque (19 %).

Nombre de débats techniques portent sur le bon seuil à prendre en considération. Si le seuil de pauvreté à 60 % de la médiane des niveaux de vie est aujourd'hui le plus employé en France et dans l'Union européenne, des observateurs très autorisés lui préfèrent le seuil à 50 % de la médiane des niveaux de vie ¹⁵. Nous n'entrerons pas ici plus avant dans cette discussion, qui a bien sûr son importance, mais nous signalons qu'un débat existe. Le choix entre les deux options est tout de même essentiel tant le sujet se montre sensible au seuil. Ainsi, en 2015, au seuil de 50 % de la médiane des niveaux de vie, il n'y a pas 2,8 millions d'enfants pauvres, mais 1,6 million. Presque deux fois moins. Les tendances sont cependant les mêmes, avec une reprise à la hausse du phénomène depuis le début des années 2000.

Graphique 1 : Évolution de la pauvreté des enfants en France (au sens de l'Insee *)



Source : Insee.

* Il s'agit de la pauvreté monétaire relative au seuil de 60 % de la médiane des niveaux de vie.

14. Voir les données de Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>), qui communique d'ailleurs souvent depuis une dizaine d'années sur le fait que « un enfant sur quatre en Europe est exposé au risque de pauvreté ». Les statistiques communautaires parlent d'enfants « exposés au risque de pauvreté », mais la définition est bien la même que dans le cas français.

15. C'est la position en particulier de Louis Maurin, infatigable animateur de l'Observatoire des inégalités (www.inegalites.fr).

Si l'on regarde le *graphique 1*, les deux courbes du nombre et du taux d'enfants pauvres peuvent sembler, en première lecture, assez plates. Derrière cette impression rapide de faibles évolutions sur une vingtaine d'années, il faut tout de même souligner une reprise significative à la hausse sur une dizaine d'années : entre 2004, le point le plus bas, et 2015, ce sont 500 000 enfants pauvres comptabilisés en plus. Sur la même période, le taux de pauvreté infantile est passé d'environ 17 à 20 %. La croissance statistique du phénomène s'accompagne d'une aggravation du problème. En effet, en 2015, 44 % des enfants pauvres vivent dans un ménage où aucun adulte ne travaille. C'était le cas d'un tiers d'entre eux au milieu des années 2000.

Les enquêtes et bases de données de la statistique publique permettent ainsi des informations et des débats sur les niveaux de vie des enfants pauvres, même si, comme on le soutient dans cette note, tous ces chiffres sont imparfaits. Elles apportent aussi des chiffres et des évolutions sur leurs conditions de vie. En effet, si l'on considère la pauvreté en conditions de vie (qui prend en compte d'autres aspects de la vie quotidienne comme les contraintes matérielles et les privations¹⁶), les enfants pauvres sont, là aussi, les enfants vivant dans des ménages aux conditions de vie difficiles. La tendance est ici plutôt à la baisse : 16 % des mineurs en 2004, contre 14 % en 2016. Les taux les plus élevés de cette forme de pauvreté concernent les jeunes de 18 à 25 ans.

Dans cette vision de la pauvreté, monétaire ou en conditions de vie, les enfants pauvres sont statistiquement des enfants issus de ménages pauvres ou, pour le dire autrement, des enfants *de* pauvres. Globalement, les principales statistiques sur la pauvreté des enfants telles que rapportées par des organisations internationales (OCDE, Eurostat, Unicef) sont de cet ordre¹⁷.

Ces données et calculs sur la pauvreté des enfants reposent sur les ménages ordinaires. Même si la définition des ménages a évolué, il s'agit toujours, principalement, de personnes vivant sous le même toit. Par conséquent sont absents des statistiques de la pauvreté les enfants qui ne vivent pas dans un ménage, c'est-à-dire dans un logement, tout particulièrement les enfants sans domicile. Or ceux-ci comptent bien évidemment parmi les plus défavorisés.

16. Un ménage est considéré comme pauvre en conditions de vie s'il subit au moins huit privations parmi une liste de vingt-sept possibles regroupées en quatre dimensions : insuffisance de ressources, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés de logement. Chacun des vingt-sept indicateurs correspond à la privation d'un élément de bien-être standard largement diffusé dans la population française.

17. Pour les efforts de connaissance et de mise à disposition d'informations, voir le « Portail de données sur le bien-être des enfants » récemment proposé par l'OCDE (www.oecd.org/fr/social/famille/bien-etre-des-enfants/donnees/) et les travaux du groupe de recherche Innocenti de l'Unicef (www.unicef.fr/article/rapports-innocenti).

Une autre limite intrinsèque à ces statistiques classiques réalisées à partir du ménage est qu'elles font l'hypothèse d'un partage des revenus au sein de ce ménage. Mais la distribution des ressources n'est pas forcément égale entre les hommes et les femmes, et entre les enfants. En un mot, le niveau de vie n'est pas forcément le même au sein du ménage. Cela ne veut pas dire qu'il y ait des enfants pauvres dans des ménages riches. C'est simplement souligner que l'approche usuelle par la pauvreté monétaire ne capte pas complètement la pauvreté des enfants. Surtout, ce sont les situations extrêmes – mal prises en considération car difficiles à établir par la statistique publique – qui mobilisent l'attention. Les enfants accompagnant des adultes qui mendient, les enfants vivant dans des bidonvilles, échappent à la détermination statistique. Mais ce sont bien ces situations qui illustrent presque systématiquement ce que relatent les reportages et articles des journalistes sur la pauvreté des enfants.

La statistique globale sur les enfants de pauvres ne touche pas tous les enfants pauvres et exclut certainement les enfants les plus pauvres (au sens des enfants dans le plus grand dénuement). Afin de mieux rendre compte de cette pauvreté infantile, il importe dès lors de mieux saisir la situation des enfants qui ne se retrouvent pas dans les statistiques communes de la pauvreté, qu'il s'agisse de pauvreté monétaire ou de pauvreté en conditions de vie.

D'autres sources que les désormais traditionnelles enquêtes sur les revenus fiscaux (ERF) et enquêtes statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) sont mobilisables pour approcher autrement la pauvreté des enfants. Il ne saurait s'agir, en compilant les informations issues de ces sources, d'opérer des additions erronées. Il n'y a pas à ajouter toutes ces données aux chiffres « classiques » des enfants pauvres. Des doubles comptes sont possibles car des enfants peuvent être comptés deux fois à travers deux situations de pauvreté différentes. Des faiblesses dans certaines sources interdisent, par ailleurs, de considérer les chiffres pour plus qu'ils ne sont : des indications. Mais l'ensemble, brièvement présenté, apportera une image complémentaire de ce qu'est la pauvreté infantile. La combinaison des enquêtes générales prenant le ménage pour unité de compte (avec des échelles d'équivalence) et d'enquêtes de portée plus restreinte recensant les enfants en difficulté comme unités de compte apportera une image plus complète du sujet global des enfants pauvres.

2. Les enfants sans domicile

Quelques enquêtes, nationales ou limitées à un territoire ou un dispositif, sur des populations particulières – les sans-domicile, notamment –, permettent de spécifier la situation singulière des enfants relevant de ces populations enquêtées. Les sans-domicile fixe (SDF) étant généralement considérés comme les plus exclus des exclus, il importe de mieux saisir les profils et trajectoires des enfants SDF et des enfants de SDF.

L'enquête « sans-domicile » (réalisée deux fois par l'Insee, en 2001 et en 2012) constitue une source importante, non pas tellement au sujet des volumes mais plutôt au sujet des évolutions des profils et des trajectoires des enfants sans domicile. Ceux-ci comptent forcément parmi les plus pauvres, sans apparaître dans les statistiques établies à partir des ménages, parce que, précisément, ils n'ont pas de logement. S'il faut se méfier du fétichisme du chiffre pour une population très fluctuante, les données issues des deux enquêtes de l'Insee ont été très largement diffusées et valorisées. En 2012, il apparaît que sur 141 500 personnes sans domicile en France métropolitaine (personnes sans-abri ou personnes dans des dispositifs d'hébergement, des logements adaptés ou à l'hôtel financé sur fonds publics), plus de 30 000 étaient des mineurs. En 2001, l'Insee comptait 86 000 sans-domicile, dont 16 000 enfants. La proportion d'enfants a un peu augmenté sur la période, même si leur nombre a globalement doublé. Il faut prendre garde à la comparaison, car les deux enquêtes ne sont pas strictement comparables. Cependant, l'ordre de grandeur est juste : 20 % des sans-domicile sont mineurs, un quart des sans-domicile adultes vivent avec des enfants. Le détail des situations et des proportions importe davantage que les chiffres : il y a très peu de sans-abri à la rue avec des enfants, mais les enfants sont très nombreux quand il s'agit de sans-domicile hébergés dans des hôtels. Les parents de ces enfants pauvres, que l'on peut même qualifier de très pauvres, sont aujourd'hui majoritairement étrangers, mais on ne connaît pas forcément la nationalité de leurs enfants, qui peuvent être nés ou non en France.

Entre les deux enquêtes, le nombre d'enfants avec des adultes sans domicile, nés en France, a baissé de 4 %, quand le nombre d'enfants avec adultes sans domicile nés à l'étranger a plus que doublé. Ce changement dans le profil des enfants sans-domicile a trait aux changements plus globaux qui affectent la population des sans-domicile, ces derniers étant bien plus souvent étrangers qu'auparavant¹⁸.

18. Voir Julien Damon, *Exclusion : vers zéro SDF ?*, Paris, La Documentation française, 2017.

Tableau 1 : Les sans domicile avec enfants en 2012 (en %)

Situation de logement	Avec enfants
Sans domicile	26
– sans abri	4
– en hébergement collectif que l'on doit quitter le matin	1
– en hébergement collectif où l'on peut rester pendant la journée	13
– en hôtel	64
– en logement	42

Source : Insee.

Lecture : 64 % des sans-domicile hébergés dans des hôtels le sont avec des enfants.

Au sujet de ces enfants de sans domicile, en particulier lorsqu'ils sont hébergés dans des hôtels, l'étude « Enfants et familles sans logement » (Enfams), datant de 2013 et exclusivement consacrée aux familles sans logement en Île-de-France, s'est attachée à décrire leurs caractéristiques sociodémographiques et leur état de santé¹⁹. Ces familles, résidant dans des centres d'hébergement, d'accueil pour demandeurs d'asile ou dans des hôtels sociaux, ont été interrogées en dix-sept langues. Les parents étaient très majoritairement nés à l'étranger (94 %) et résidaient en France depuis cinq ans en moyenne. Près de la moitié des familles étaient monoparentales, 22 % avaient au moins trois enfants. La plupart souffraient de malnutrition, d'anémie (50 % des mères et 38 % des enfants), de dépression (30 % des mères) ou connaissaient un état de stress post-traumatique (20 % des mères). Concernant les enfants, 20 % présentaient des troubles de la santé mentale et 10 % n'étaient pas scolarisés.

3. Les sources administratives disponibles

L'administration possède ses propres enquêtes et ses propres séries sur les établissements qu'elle finance et sur des demandes qu'elle reçoit. Deux grands volets de l'action publique traitent frontalement des populations les plus pauvres. Ainsi, le programme budgétaire 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » regroupe les crédits de la politique d'hébergement et d'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées²⁰, tandis que le programme budgétaire 303 « Immigration, asile et intégration » rassemble quant à lui les moyens des politiques publiques relatives à l'entrée, à la circulation, au séjour et au travail des étrangers, à

19. Pour une synthèse de cette étude, voir Emmanuelle Guyavarch, Erwan Le Méner et Stéphanie Vandentorren (dir.), « Enfants et familles sans logement. Synthèse », Samu social de Paris, s.d. (www.samusocial.paris/sites/default/files/publications/documents/synthese-rapport-enfams.pdf).

20. Philippe Dallier, « Mission "Égalité des territoires et logement" », Sénat, programme budgétaire 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » (<http://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2017/np/np31/np313.html>).

l'éloignement des personnes en situation irrégulière et à l'exercice du droit d'asile²¹. À travers ces deux thèmes, que l'on pourrait résumer par « grande pauvreté » et « immigration », il est possible de distinguer la place des enfants pauvres. Il faut ajouter à cela les données relatives à la protection de l'enfance – une manière singulière mais fondamentale d'approcher le sujet.

L'enquête « Établissement sociaux "difficulté sociale" », réalisée par la Drees, s'intéresse à l'activité des établissements et services pour personnes en difficulté sociale, au personnel en fonction et au profil des personnes accueillies dans ces structures (hors urgence, hors nuitées hôtelières) : enfants et adolescents, d'une part ; adultes et familles, d'autre part²². En 2012, plus de 81 000 personnes sans logement étaient accueillies en établissements (hors urgence). Un tiers, soit plus de 25 000, étaient mineures. Mais les chiffres, sur fond de crise migratoire, ont largement augmenté depuis, notamment avec le développement des Centres d'accueil de demandeurs d'asile (Cada).

Tableau 2 : Description des personnes hébergées en établissements, hors urgence (2012)

	Nbre de personnes	Proportion des moins de 18 ans (en %)
Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	34 680	30
Autres centres	6 750	24
Maisons-relais	9 600	3
Accueil mère-enfants	5 240	58
Centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada)	21 560	42
Accueil d'urgence des demandeurs d'asile	2 000	30
Centres provisoires d'hébergement	1 480	43
Ensemble (des personnes hébergées en établissement, hors urgence)	81 300	32

Source : Drees.

Lecture : 42 % des personnes hébergées dans les Cada sont mineures.

Les données de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) sur les demandes d'asile, qui pourraient être utilement complétées par celles de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) sur les Cada et les bénéficiaires de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA),

21. PLF 2018 – Extrait du bleu budgétaire de la mission : immigration, asile et intégration, programme 303, 2017 [https://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2018/pap/pdf/DBGPGMPGM303.pdf].

22. L'enquête auprès des établissements et services en faveur des personnes en difficulté sociale [ES « difficulté sociale »], 2013 [<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/etablissements-de-sante-sociaux-et-medico-sociaux/article/l-enquete-aupres-des-etablissements-et-services-en-faveur-des-personnes-en>].

recensent les demandeurs d'asile et, parmi eux, les mineurs. En 2017, 100 412 demandes ont été enregistrées à l'Ofpra, dont 92 830 premières demandes et 7 582 réexamens. Pour les premières demandes, on comptait près de 20 000 enfants accompagnants. La quasi-intégralité d'entre eux se trouvaient vivre sous le seuil de pauvreté et leurs parents demandaient l'ADA.

Tableau 3 : Les demandes d'asile

	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (provisoire)	Évolution 2017/2016 (en %)
Premières demandes	41 254	45 925	45 454	59 335	63 935	73 689	+ 15,3
Demandes avec mineurs accompagnants	14 001	14 536	13 859	15 133	14 436	19 141	+ 32,6
Total des premières demandes	55 255	60 461	59 313	74 468	48 371	92 830	+ 18,4
Réexamens	6 213	5 790	5 498	5 607	7 355	7 582	+ 3,5
Total des demandes	61 468	66 251	64 811	80 075	85 726	100 412	+ 17,1

Source : Ofpra.

Une autre source, concernant les bidonvilles en métropole et leurs habitants, ne rapporte pas des données tirées de l'activité administrative mais repose sur une enquête ad hoc menée par l'administration afin de mesurer l'ampleur des situations locales. Depuis décembre 2012, la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) mène un recensement, par questionnaire aux préfetures, sur les campements et bidonvilles. Il s'ensuit une estimation sur ces cas particuliers, pour lesquels on peut noter certes une diminution du nombre total de personnes concernées, mais aussi une extension du phénomène par le nombre de sites concernés. Cette enquête porte de fait sur les sites et les populations roms, sans prendre en compte les autres campements et bidonvilles de migrants (comme à Calais, par exemple, ou encore sur les boulevards extérieurs parisiens), ni les situations dans les DOM, particulièrement préoccupantes en termes d'habitat indigne. En tout état de cause, les chiffres rapportés – qui ne sont, précisons-le encore une fois, qu'une indication particulière et non un dénombrement parfaitement rigoureux – apportent de l'information sur un volume d'enfants concernés dans l'Hexagone. Environ le quart des résidents des campements et bidonvilles seraient mineurs. Ces enfants – absents des chiffres nationaux sur la pauvreté – vivent généralement dans des conditions indignes et insalubres. Une grande partie d'entre eux n'a jamais été scolarisée, ni en France ni ailleurs.

Tableau 4 : Le recensement des bidonvilles métropolitains

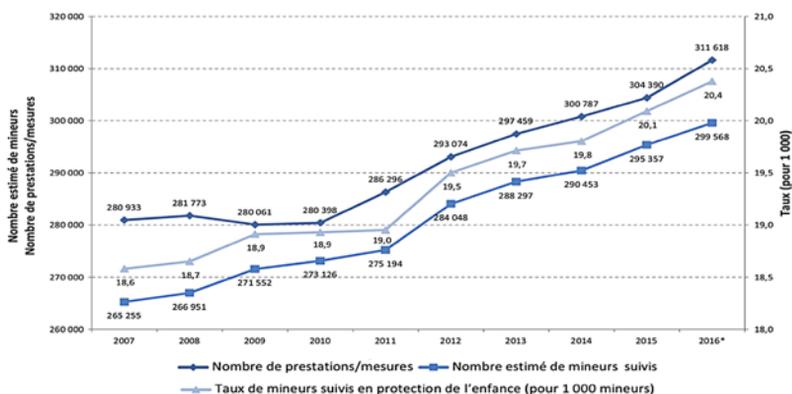
	Septembre 2013	Janvier 2014	Octobre 2015	Avril 2016	Avril 2017
Nbre de bidonvilles	394	429	582	569	571
Nbre de personnes	16 949	19 200	17 929	17 510	16 000
Nbre d'enfants	Plus de 4 300	Au moins 5 100	4 000 pour 251 sites	3 600 pour 330 sites	3 600 pour 325 sites

Source : Dihal.

Lecture : en 2017, on compte 3 600 enfants pour 325 bidonvilles. On ne saurait, en toute rigueur, extrapoler ce chiffre pour l'ensemble des 571 bidonvilles recensés.

Dernière source administrative de notre liste, celle de l'aide sociale à l'enfance. Fin 2016, le nombre de mineurs bénéficiant d'au moins une prestation-mesure relevant du dispositif de protection de l'enfance était estimé à 299 600 sur la France entière (hors Mayotte), ce qui représente un taux de 20,4% des mineurs. Depuis 2007, le nombre de mineurs suivis en protection de l'enfance s'est accru de 13 %. Ce chiffre global repose sur l'exploitation par l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) de trois sources : l'enquête annuelle de la Drees sur l'aide sociale à l'enfance (ASE), le nombre de mesures judiciaires recensées par la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), le nombre de mineurs suivis par le juge des enfants (sources du ministère de la justice). Cependant, il faut bien prendre garde à ne pas faire d'équivalence stricte entre pauvreté des enfants et protection de l'enfance, dans la mesure où ne sont pas uniquement concernées des familles sous le seuil de pauvreté. Néanmoins, celles-ci sont surreprésentées. Surtout, pour le sujet des enfants pauvres, il faut probablement d'abord se pencher sur les enfants placés (qui représentent environ la moitié des enfants faisant l'objet d'une mesure de protection). Ces 148 000 mineurs ne sont pas tous d'origine modeste. Leurs conditions de prise en charge, en familles ou en centres d'accueil, les écartent du dénuement au quotidien. Ils sont cependant dans des situations bien particulières qui légitiment de les rapprocher de la problématique des enfants pauvres. La problématique de ces enfants placés est d'autant plus importante que, par la suite, nombre d'entre eux viendront venir grossir les rangs des adultes pauvres. D'après les enquêtes de l'Insee sur les sans-domicile, il apparaît que près du quart des personnes privées de logement sont d'anciens enfants placés. La question des enfants pauvres est toujours, et très largement, une question de futurs adultes pauvres.

Graphique 2 : Évolution des prises en charge des mineurs en protection de l'enfance (au 31 décembre 2016)



Source : ONPE.

4. Les sources associatives mobilisables

Les sources associatives, tirées habituellement de rapports d'activité mais aussi parfois d'enquêtes spécifiques, ont un grand retentissement lorsqu'elles sont médiatisées. Elles viennent assurément compléter les données nationales apportées par la statistique publique. Elles livrent du verbatim, du vécu. Elles mettent en lumière des évolutions et des failles. Mais elles ne sont généralement que ce qu'elles sont : des mesures d'une activité. En ce sens, elles rendent compte de certaines formes de pauvreté, sans vouloir décrire le phénomène dans toute sa diversité. Néanmoins, sur la pauvreté des enfants, elles alertent et ajoutent des séries utiles. Depuis une vingtaine d'années, ces activités associatives de production et de diffusion de données se professionnalisent. Entre autres travaux, la Fédération des acteurs de la solidarité, ex-Fédération nationale des associations d'accueil et de la réadaptation sociale (Fnars), produit régulièrement un « baromètre du 115 », synthétisant les demandes et réponses faites à ce numéro d'urgence sociale. Il n'y a pas de descriptif précis des situations, en particulier de celles des enfants. En revanche, la Fédération met de plus en plus l'accent sur leur non-prise en charge. Ainsi, à l'occasion de la rentrée scolaire 2017, une enquête flash menée dans la nuit du 4 au 5 septembre, dans 40 départements hors Paris, a montré que 63 % des moins de 18 ans concernés par une demande d'hébergement au 115, n'ont pas été hébergés. Sur 4 086 demandes d'hébergement, 1 118 mineurs faisaient partie des familles ayant appelé le 115, et 26 % d'entre eux étaient issus d'une famille composée de trois enfants. Les enfants représentaient ainsi 29 % de l'ensemble

de la population enregistrée au 115. Les mineurs sont la classe d'âge la plus représentée, et, parmi eux, 363 enfants de moins de 3 ans, dont plus de la moitié (58 %) n'ont pas obtenu de solutions d'hébergement le soir de cette enquête flash. Pour Paris, où le 115 héberge chaque soir, sur son territoire, plus de 4 500 familles (soit 14 000 personnes), 352 mineurs sont restés sans solution le soir du 4 septembre, soit près de 87 % de ceux pour lesquels une demande avait été formulée.

Les données du Secours catholique sur ses propres services apportent une information plus large. En 2003, l'association comptait 1 600 000 personnes accueillies, dont 740 000 enfants. En 2016, le chiffre était de 1 438 000, dont 671 000 enfants. Le nombre moyen d'enfants par ménage diminue depuis plusieurs années. En 2016, en moyenne 2,12 enfants étaient présents dans les familles que le Secours catholique rencontrait. Ils étaient 2,20 en 2002 et 2,15 en 2010. Deux points importants : les enfants représentent toujours près de la moitié des personnes rencontrées et la majorité d'entre eux vivent maintenant au sein de familles monoparentales.

Les données du Secours populaire ont également leur intérêt : 3 310 000 « personnes aidées » en 2016, dont 1 045 000 enfants. La base Atrium Pop Accueil est un outil dont se sont dotées les fédérations du Secours populaire à partir de 2011 afin de recueillir des informations sur les personnes reçues au sein de leurs permanences. Cet outil sert à mieux connaître les caractéristiques des populations bénéficiaires.

Bien au-delà des chiffres, ces rapports d'activité analysés, auxquels on pourrait ajouter ceux d'autres grandes associations comme les Restaurants du cœur, donnent corps aux problèmes et difficultés à résoudre. Ils incarnent un peu mieux les problèmes et les difficultés à les résoudre.

III. MIEUX CONNAÎTRE ET MIEUX COMBATTRE

Une meilleure connaissance de la pauvreté n'a certainement de sens que pour mieux la combattre. Mieux mesurer la pauvreté est un juste préalable à la mise en œuvre de meilleures mesures contre celle-ci²³. Le sujet prend des dimensions de plus en plus techniques qui ne doivent pas rebuter. C'est par une exploitation fine des données, par le croisement, voire l'interconnexion des fichiers, par le traitement de ce qui n'est pas utilisé, qu'il sera possible de prendre en compte et en charge l'ensemble de la population des enfants pauvres, notamment ceux qui présentent les plus grandes difficultés.

Parmi les premières préconisations contre la pauvreté des enfants, on doit mieux exploiter ce qui est disponible, rendre disponible ce qui ne l'est pas, enquêter et produire de la donnée là où elle est insuffisante ou inexistante. Mais le combat contre la pauvreté ne s'arrête évidemment pas à la donnée. On proposera donc ici quelques jalons, plus ou moins originaux, pour agir plus efficacement à l'encontre de la pauvreté des enfants.

1. Mobiliser d'autres données et traiter les thèmes les plus ardu

Le sujet des enfants pauvres ne saurait se limiter à des envolées lyriques, à des critiques idéologiques et à la satisfaction de discuter à partir de l'indicateur central amené par l'Insee. On l'a vu, on peut compléter les chiffres par des données issues de sources diverses. Ces données, dont la qualité peut être infiniment discutée, sont plutôt aisément disponibles. D'autres, plus difficilement disponibles ou bien non encore traitées, mériteraient d'être exploitées afin de parfaire la connaissance, certes, mais également afin de mieux façonner les dispositifs spécifiques en réponse aux problématiques particulières qui peuvent se poser.

En ce sens, les fichiers des Caisses d'allocation familiale (CAF) pourraient être spécialement mobilisés sur la question des enfants pauvres. Bien sûr, les données sur les allocataires CAF ne permettent pas de saisir toute la population française. Les fichiers CAF traitent tout de même de la moitié de celle-ci. Avec les prestations familiales, les prestations logement et les prestations précarité comme le RSA, ces données permettent tout de même

23. Voir Julien Damon, *Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté*, Fondation pour l'innovation politique, décembre 2016 (www.fondapol.org/wp-content/uploads/2016/12/094-DAMON_2016-12-06_web.pdf).

d'aborder assez largement la problématique des enfants pauvres. Cependant, tous les enfants pauvres (au sens de la statistique classique de l'Insee) ne sont pas forcément dans les bases CAF (par exemple les enfants uniques de couples à faibles revenus n'ayant pas recours au RSA ou à la prime d'activité). En revanche, une partie des enfants pauvres qui ne sont pas forcément présents dans les bases de l'Insee peuvent être dans les bases CAF. Citons, par exemple, les enfants vivant avec des sans-domicile allocataires du RSA (sans ajout du forfait logement à leurs ressources), ou les enfants hébergés avec des parents relevant du dispositif d'Aide au logement temporaire (ALT). L'exploitation globale des fichiers CAF donne une autre image de la pauvreté des enfants et l'exploitation spécifique des bases de données de certaines prestations apporte de l'information sur les plus pauvres d'entre eux.

Dans le même ordre d'idée, les données des fichiers administratifs, tels que ceux de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) – on sait que les deux cinquièmes de ses bénéficiaires ont moins de 20 ans – et des recours aux soins, pourraient être davantage exploitées afin de spécifier la situation des enfants.

Dans la mesure où la pauvreté en milieu agricole est assez mal cernée – en tout cas moins bien que pour les ressortissants d'autres régimes de protection sociale –, les données de la Mutualité sociale agricole (MSA) pourraient faire l'objet d'un traitement particulier autour de la question des enfants pauvres en zones rurales, car la pauvreté rurale est différente de la pauvreté urbaine. La pauvreté des agriculteurs possède ses propres spécificités et il en va certainement de même de la pauvreté infantile en milieu rural, tout particulièrement dans les ménages d'agriculteurs.

Le cas singulier des DOM mérite d'être creusé. Selon que l'on prend en considération un seuil de pauvreté national ou des seuils locaux, les volumes et les taux de pauvreté n'ont rien à voir. En tout état de cause, un effort s'impose pour mieux cerner la pauvreté des enfants, dans des territoires où ceux-ci sont très nombreux. Ainsi, avec un seuil de pauvreté national appliqué à Mayotte – où les mineurs représentent la moitié de la population –, le taux de pauvreté des enfants atteint des sommets, c'est-à-dire la quasi-intégralité de la population mineure !

Le sujet maintenant connu sous le sigle MNA (mineurs non accompagnés) est certainement, dans le contexte de crise migratoire, l'un des plus sensibles et des

plus préoccupants. Appelés, jusqu'à récemment, « mineurs isolés étrangers » (MIE), ces jeunes défraient la chronique. Ils étaient 4 000 à être pris en charge par les conseils départementaux en 2010. Leur nombre a atteint 13 000 en 2016 et aurait dépassé 25 000 en 2017. Mais il s'agit de ceux qui font une demande de prise en charge. En réalité le nombre et les situations de ces MNA ne sont connus que de manière lacunaire. Un effort de connaissance s'impose là aussi.

Enfin, dernier sujet recensé ici, les enfants accompagnant des adultes qui mendient. Exposés dans la rue, ils sont certainement parmi les plus en difficulté. Le sujet figure parmi les plus sensibles, mais une meilleure connaissance de ces situations – qu'aucune statistique crédible ne saurait aujourd'hui décrire – et une meilleure prise en charge s'imposent.

2. Des orientations et des propositions pour l'action

Comment mieux faire en matière de lutte contre la pauvreté des enfants ? Il s'agit, assez classiquement, d'un problème de redistribution, et également d'une question de ciblage sur les cas les plus difficiles. Il faut enfin innover avec des approches originales.

Orientation 1 - S'attaquer aux fondamentaux : la réforme des équilibres socio-fiscaux

En se centrant sur la pauvreté des enfants, l'action publique se donne une juste cible. Trois dimensions incarnent ce possible nouvel agenda voulu par les pouvoirs publics. Tout d'abord, le gouvernement se refuse à annoncer un énième plan Marshall ou une énième grande loi contre les exclusions. Plutôt que d'imaginer de nouveaux dispositifs venant s'ajouter à l'entrelacs de mesures déjà très sophistiquées, il s'agit de concentrer les moyens sur un objectif : réduire la pauvreté infantile. Ensuite, toujours dans la méthode, l'État a organisé une concertation avec les opérateurs publics (les collectivités locales au premier rang) et privés (les associations). Là aussi, ni nouveau Grenelle ni « usine à gaz » mais plutôt de la discussion d'abord et ensuite de la négociation, qui sera assurément compliquée, pour adapter et paramétrer le secteur de la lutte contre la pauvreté. Troisième dimension : pas de gadgets, mais des inflexions structurantes. En un demi-siècle, avec son système de retraites, la France a presque éradiqué la pauvreté des personnes âgées. Il demeure des situations intolérables, avec, par exemple, plus d'un demi-million de retraités au minimum vieillesse. Mais le sujet de la pauvreté s'est transformé, basculant vers les plus jeunes. Aussi, c'est bien par des réformes des prestations sociales

et familiales que tout se joue. Les décisions récentes (ponction autoritaire des allocations logement) ou envisagées avant d'être remises (mise sous condition de ressources des allocations familiales) ne sont pas forcément les meilleures. D'autres idées matérialisent la priorité aux enfants pauvres. Le gouvernement aspire à investir dans les crèches. Il n'est pas le seul à y avoir pensé. Il faut le faire massivement en reconfigurant la politique familiale. Celle-ci doit s'adapter aux familles et problématiques contemporaines qui relèvent davantage d'un souci de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle que d'une préoccupation nataliste. Le gouvernement veut également aller dans le sens d'un « versement social unique ». Il faut, en effet, prendre à bras-le-corps la complexité d'un système auquel plus personne ne comprend grand-chose. Réduire la pauvreté, c'est, entre autres, réduire la complexité de la lutte contre la pauvreté. C'est aussi innover. S'il faut revoir les paramètres et barèmes des prestations sociales et des dépenses fiscales, il faut également changer dans la manière de traiter les problèmes, par exemple en rapprochant les dispositifs sociaux et les dispositifs sanitaires. En l'espèce, la question de l'obésité, en lien avec la pauvreté, appelle à innover.

Éducation et consommation responsable contre l'obésité des enfants

Lutter contre la pauvreté des enfants ne se résume pas uniquement aux dimensions monétaires du dénuement. Il en va de considérations philosophiques générales mais aussi de problèmes pratiques à prendre à bras le corps. Notamment en matière sanitaire. Les problèmes de santé se distribuent inégalement selon les situations sociales. Ainsi en est-il de l'obésité, qui affecte particulièrement les enfants des milieux défavorisés. Il y a là encore illustration des transformations de la pauvreté. Longtemps, les enfants favorisés pouvaient présenter un surpoids, tandis que les plus démunis étaient maigres et malingres (*). C'est l'inverse qui prévaut, dans les pays développés. Les enfants pauvres sont victimes des conséquences de la malbouffe ; les enfants favorisés bénéficient des programmes d'éducation alimentaire que peuvent leur faire respecter leurs parents. Il n'est pas aisé d'intervenir sur les comportements et les habitudes. Il importe pourtant d'agir. Le sujet, au carrefour de ce qui est sanitaire et social, devrait mobiliser la sécurité sociale dans ses deux composantes politique familiale et assurance maladie. Dans les départements, CPAM et CAF auraient toute intelligence à travailler ensemble pour le repérage des situations défavorisées et pour monter des programmes de soutien autour de ce qu'est une alimentation de qualité.

[*] Voir, pour une perspective plus générale, Georges Vigarello, *Les Métamorphoses du gras. Histoire de l'obésité*, Seuil, 2010.

Orientation 2 - Combattre le plus visible : la mendicité et les bidonvilles

Cette note débutait par ce qui, au début des années 2000, a légitimé l'intérêt et l'investissement statistiques sur les enfants pauvres. Il s'agissait d'aller bien au-delà des enfants à la rue ou en institutions. Au terme de cette note, il apparaît essentiel de ne pas oublier ces enfants, certainement très pauvres, et de mieux les intégrer à l'effort de connaissance dans les travaux de recherche et les enquêtes. De fait, il importe de ne pas uniquement traiter des grands dossiers de révision des prestations sociales. Il faut aussi se pencher, avec sérieux et détermination, sur les cas les plus graves. Ceux-ci sont parfois occultés ou mis de côté. Ce sont pourtant les plus flagrants, avec les situations les plus indignes dans lesquelles peuvent se trouver les enfants pauvres. Il en va d'abord ainsi avec les enfants qui accompagnent des adultes qui mendient. Pour protéger ces mineurs, dont la plupart sont en danger, il faut des instructions de police du quotidien et de politique pénale. À ce sujet, une circulaire, rappelant simplement et posément, ce qu'est le droit social, pour protéger ces enfants, et le droit pénal, pour punir, le cas échéant, ces adultes qui les exploitent, enclencherait de nouvelles pratiques. Aujourd'hui, la Ville de Paris agit un peu, avec un protocole d'actions, mais il faut systématiser et agir dans le fond afin que les grandes villes françaises ne voient plus ces exploitations d'un autre âge, que l'on ne trouve nulle part ailleurs en Europe²⁴.

Autre forme extrême de pauvreté des enfants en France : les enfants des bidonvilles. Des actions innovantes peuvent permettre d'avancer. Ainsi la France devrait-elle prendre l'initiative de campagnes visant à forcer davantage les fonds européens à agir dans la résorption des bidonvilles et la prise en charge de leurs habitants, notamment les plus jeunes. Le sujet des bidonvilles est bardé de complexités. La France veut agir sur le registre de la lutte contre l'extrême précarité, quand d'autres pays – qui au demeurant font peu – veulent agir à partir de cibles ethniques. En tout état de cause, le sujet des bidonvilles en métropole, où vivent des milliers d'enfants dans des conditions totalement inacceptables, ne pourra être traité par la France seule. Pour les nouvelles générations de fonds européens, il doit être possible d'envisager un fonds centré sur les migrations intra-européennes, en soutien des énergies nationales, en direction de formes de pauvretés extrêmes, en particulier des enfants.

24. Pour davantage de précisions et d'autres actions, voir Julien Damon, *Faire cesser la mendicité avec enfants*, Fondation pour l'innovation politique, mars 2014 (www.fondapol.org/wp-content/uploads/2014/03/052-DAMON-Mendicite-2014-02-28-web.pdf).

Orientation 3 - Une idée pour débattre : favoriser la consommation responsable

Combattre la pauvreté des enfants, c'est indiscutablement chercher à augmenter les ressources de leurs parents (par l'emploi ou par de la redistribution ajustée). C'est, tout aussi indiscutablement, chercher à mettre un terme à ce tout qui porte atteinte à leur dignité et à leurs droits fondamentaux. La pauvreté infantile passe par le niveau de vie dans la famille mais se concrétise par la honte de ce que sont les situations que les enfants veulent cacher et masquer, et que leurs parents cherchent à atténuer. Il en va là des services et produits qui peuvent être fournis aux enfants. Or les pauvres, en proportion de leurs revenus, paient plus pour une grande partie des biens et services²⁵. C'est le cas aussi bien pour des services et produits de base que pour des consommations de plaisir. Il est certainement assez peu efficace d'augmenter les dépenses sociales si celles-ci doivent concourir à l'achat de biens et services dont les prix sont indécentes. Moralement, riches comme pauvres font certainement ce qu'ils souhaitent. Mais il importe de pouvoir limiter – sans les interdire, naturellement – des consommations qui posent problème. Il en va de toutes les incitations à acheter des vêtements griffés (notamment de sport) ou à disposer des dernières frivolités électroniques.

Cette proposition n'a rien d'évident, tant dans le fond que dans son éventuelle mise en œuvre. Reste que le problème est grave, particulièrement préoccupant dans les cours d'école. Il ne se limite pas au maillot de football, mais s'étend à toutes les consommations fortement incitées par un marketing très offensif. La panoplie compose, au-delà même d'ailleurs des prix prohibitifs pour les plus pauvres (à moins de recourir à la contrefaçon et autres débrouilles illégales), des perturbations graves à la bonne vie des établissements scolaires, notamment dans les quartiers défavorisés. Tous ces vêtements et appareils ne sauraient être définitivement proscrits. Si l'on n'arrive pas à en limiter les prix, il faut de toutes les manières en limiter la présence à l'école. La voie du retour à un uniforme, dans le monde scolaire, a toute sa pertinence.

25. Voir Martin Hirsch, *Cela devient cher d'être pauvre*, Stock, 2013.

Réintroduire l'uniforme à l'école

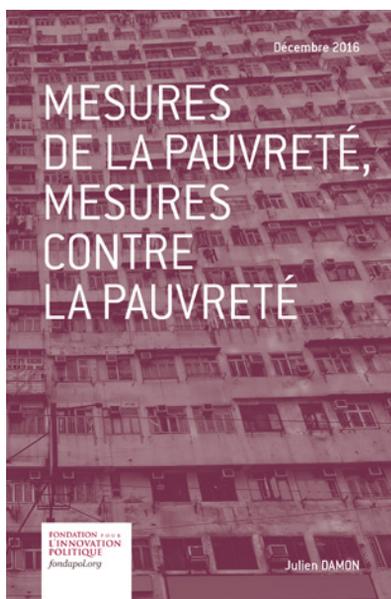
Alors que le vêtement s'érige en symbole du prosélytisme religieux ou du consumérisme victorieux, la réintroduction de l'uniforme scolaire permettrait de lutter à la fois contre l'obscurantisme et contre le racket. Le débat sur l'uniforme à l'école est récurrent, revenant sur le devant de la scène à chaque rentrée ou à chaque nouvel éclat des disputes sur la laïcité. Ce débat date de l'après 1968 quand la tradition a été vivement repoussée. L'uniforme s'avérait obsolète. Il ne correspondait plus aux aspirations d'émancipation. Il devenait moins nécessaire avec la diminution de la proportion d'élèves en internats, là où l'on pouvait peu laver son linge avant la généralisation des machines à laver. L'uniforme pouvait donc être sacrifié sur l'autel de la libération morale et domestique des individus. Il est ainsi devenu très rare (jeunes filles de la Légion d'honneur – lycées militaires), même dans le secteur privé. En revanche, un peu partout dans le monde il est de mise. Dans des quartiers huppés ou déshérités de New York, de Londres mais aussi en Australie, au Japon, en Malaisie, au Québec, ou en Corée (du Nord, comme du Sud !). Dans les bidonvilles de nombre de mégapoles en développement, l'uniforme scolaire permet aux enfants qui ont la chance d'être scolarisés de ne pas se démarquer les uns des autres. Et de porter, avec fierté, un symbole d'un avenir potentiellement meilleur.

Des ministres de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur lorsqu'ils étaient aux affaires, comme François Fillon et Xavier Darcos, ont évoqué l'affaire. Dans une démarche non clivée politiquement, l'association des maires de France (AMF) a suggéré que l'idée de « tenues homogènes » dans les écoles soit sérieusement étudiée. Les détracteurs signalent les risques d'embrigadement, le conservatisme de mauvais aloi (car l'uniforme serait nécessairement « genré »), l'inefficacité de cette limitation des inégalités que les élèves savent détourner. Il est difficile de trancher entre les arguments. D'autant plus que s'y ajoute l'évaluation économique. L'uniforme est-il favorable ou défavorable à l'industrie de l'habillement ? Est-il, en la matière, remplacement ou complément ? Mais tout n'est pas affaire de calcul. L'uniforme se légitime pour une affaire de principe. En particulier pour les enfants les moins favorisés et les plus exposés, l'uniforme constitue, à l'école, une protection contre les ingérences mercantiles et propagandistes. Le monde entier, notamment dans ses segments les plus pauvres, en témoigne. Pourquoi, dès lors, ne pas intégrer et faire respecter l'uniforme dans le règlement intérieur des établissements français ?

La lutte contre la pauvreté des enfants passe par des connaissances ajustées (qui ne sont pas forcément difficiles à produire), des réformes socio-fiscales d'ampleur (très compliquées à décider et à mettre en œuvre), des interventions spécifiques (nécessitant du courage pour dépasser les polémiques). Elle passe également par des mesures qui n'ont rien de seulement symbolique. Il s'agit de réduire la séduction que cherchent à entraîner des industries et un marketing agressifs en faveur de l'inutile et des inégalités. Ce dernier thème, moins

technique que la statistique ou l'horlogerie des prestations socio-fiscales, est assurément plus philosophique. Des positions diverses s'entrechoquent, sur le statut de l'argent, sur ce qui a vraiment de la valeur, sur ce qui concourt vraiment à l'éducation et à l'édification²⁶. On ne saurait définitivement trancher dans un sens ou un autre – sauf, comme ici, sur le maillot de football et l'uniforme scolaire –, mais c'est aussi sur ces aspects que doit intervenir le débat pour mener à bien une stratégie efficace contre la pauvreté des enfants.

26. Pour quelques jalons sociologiques et philosophiques, voir des ouvrages importants, traitant de l'orientation des politiques sociales et de la marchandisation du monde, apportant des éclairages importants sur la nature de l'argent et des inégalités. On débute par Lee Rainwater, *What Money Buys. Inequality and the Social Meanings of Income* [BasicBooks, 1974] auquel répond Susan E. Mayer, *What Money Can't Buy. Family Income and Children's Life Chances* [Harvard University Press, 1997]. Sous le même titre Michael Sandel, *What Money Can't Buy. The Moral Limits of Markets* [Farrar, Straus and Giroux, 2013, traduit sous le titre *Ce que l'argent ne saurait acheter. Les limites morales du marché*, Le Seuil, 2014] déplore le passage d'une économie de marché à une société de marché.



Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté

Julien Damon, décembre 2016, 40 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages



Où va la démocratie ?
Sous la direction de Dominique Reynié – Octobre 2017
Plon, Paris, 2017, 320 pages

Edited by Dominique Reynié

WHAT NEXT FOR DEMOCRACY?

AN INTERNATIONAL SURVEY BY
THE FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE



What next for democracy?

Sous la direction de Dominique Reynié – Octobre 2017

Paris, 2017, 320 pages

NOS PUBLICATIONS

Que pèsent les syndicats ?

Dominique Andolfatto, avril 2018, 60 pages

L'Élan de la Francophonie : Pour une ambition française (2)

Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages

L'Élan de la Francophonie : Une communauté de langue et de destin (1)

Benjamin Boutin, mars 2018, 48 pages

L'Italie aux urnes

Sofia Ventura, février 2018, 44 pages

L'Intelligence artificielle : L'expertise partout Accessible à tous

Serge Soudoplatoff, février 2018, 60 pages

L'innovation à l'ère du bien commun

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 64 pages

Libérer l'islam de l'islamisme

Mohamed Louizi, janvier 2018, 84 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc

Thierry Rambaud, janvier 2018, 56 pages

L'Opinion européenne en 2017

Dominique Reynié (dir.), Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 140 pages

Innovation politique 2017 (Tome 2)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 492 pages

Innovation politique 2017 (Tome 1)

Fondation pour l'innovation politique, janvier 2018, 468 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 44 pages

Autriche : virage à droite

Patrick Moreau, novembre 2017, 52 pages

Pour repenser le bac, reformons le lycée et l'apprentissage

Fayçal Hafied, novembre 2017, 76 pages

Où va la démocratie ?

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 48 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 52 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Fayçal Hafied, juillet 2017, 64 pages

Le fact-checking : Une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 68 pages

Notre-Dame-des-Landes : L'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 56 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances
Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 44 pages

Dette publique : la mesurer, la réduire
Jean-Marc Daniel, avril 2017, 52 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière
Julien Damon, avril 2017, 52 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle
Olivier Faron, avril 2017, 48 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste : l'Europe démocratique menacée
Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société
David Reynié, mars 2017, 48 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 72 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 56 pages

L'actif épargne logement
Pierre-François Gouiffès, février 2017, 48 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?
Christophe de Voogd, février 2017, 52 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé
Patrick Negaret, février 2017, 48 pages

Hôpital : libérer l'innovation
Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 44 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour
Jérôme Jaffré, février 2017, 48 pages

La République des entrepreneurs
Vincent Lorphelin, janvier 2017, 52 pages

Des startups d'État à l'État plateforme
Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 52 pages

Vers la souveraineté numérique
Farid Gueham, janvier 2017, 44 pages

Repenser notre politique commerciale
Laurence Daziano, janvier 2017, 48 pages

Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté
Julien Damon, décembre 2016, 40 pages

L'Autriche des populistes
Patrick Moreau, novembre 2016, 72 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire
Albert Bressand, novembre 2016, 52 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 52 pages

Innovation politique 2016 (accessible en librairie)

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2016, 758 pages

Le nouveau monde de l'automobile [2] : Les promesses de la mobilité électrique

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 68 pages

Le nouveau monde de l'automobile [1] : l'impasse du moteur à explosion

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

L'Opinion européenne en 2016 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 52 pages

Refonder l'audiovisuel public.

Olivier Babeau, septembre 2016, 48 pages

La concurrence au défi du numérique

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 48 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité

Vincent Tournier, juin 2016, 68 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle

Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 48 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 48 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 56 pages

Gouverner pour réformer : Éléments de méthode

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 64 pages

Les zadistes [2] : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Les zadistes [1] : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 44 pages

Régionales [2] : les partis, contestés mais pas concurrencés

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 52 pages

Régionales [1] : vote FN et attentats

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 60 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 52 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Escurat, février 2016, 44 pages

Valeurs d'islam (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiites et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 44 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 44 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 44 pages

L'Opinion européenne en 2015 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 52 pages

Innovation politique 2015 (accessible en librairie)

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 48 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (2) Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 44 pages

Vive l'automobilisme ! (1) Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuill, octobre 2015, 40 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 40 pages

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.

François Bazin, juin 2015, 48 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 52 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 32 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 32 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste

Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 44 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 56 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014 (accessible en librairie)

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sinié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'Opinion européenne en 2014 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : Diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 44 pages

L'État innovant (1) : Renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 44 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'Opinion européenne en 2013 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 40 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013 (accessible en librairie)

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 52 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 40 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 40 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 36 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 16 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoï, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011 (accessible en librairie)

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'Opinion européenne en 2010 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement : Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo.

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'Opinion européenne en 2009 (accessible en librairie)

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche: qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE !

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : **votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238bis du CGI).**

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : **au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.**

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

FRANCE : COMBATTRE LA PAUVRETÉ DES ENFANTS

Par Julien DAMON

C'est un fait désormais bien établi et une information souvent répétée : en France, 20 % des enfants sont comptés comme pauvres. Les pouvoirs publics expertisent et expérimentent en direction de ces quelque 3 millions de mineurs vivant dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, une stratégie globale est en cours d'élaboration. Mais de quoi parle-t-on exactement quand on parle d'enfants pauvres ? Sans additionner trop de catégories, il convient d'ajouter aux données désormais classiques celles de certaines enquêtes administratives et associatives qui permettent de mieux cerner le problème dans sa globalité. La statistique globale porte en effet sur les ménages (c'est-à-dire les logements), or nombre d'enfants pauvres, parmi les plus pauvres, vivent avec des adultes sans domicile, dans des centres d'hébergement, des centres d'accueil, des bidonvilles. À partir d'un panorama technique des sources de données, cette note dresse un portrait de la pauvreté des enfants dans ses différentes dimensions. Elle propose ensuite des orientations et recommandations pour encore mieux l'appréhender. Enfin, pour contribuer plus efficacement à la réflexion, elle souligne quelques pistes générales pour des révisions de politiques publiques, insistant sur les cas les plus difficiles et les plus indignes.

Les médias

fondapol.tv

ГРОП ЛИБРАЕ
une voix libérale, progressiste et européenne

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ

Les données en open data

data.fondapol



Le site internet

fondapol.org



9782364081574

ISBN : 978 2 364 08 157 4

5€